

## Etablissement et morphogenèse de la classe des prépositions en kabyle

### Establishment and morphogenesis of the class of kabyle prepositions

Dahbia Belhadj<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, [dabi.belhadj@gmail.com](mailto:dabi.belhadj@gmail.com)

#### Article information

##### History of the article- Historique de l'article

Received: 15/12/2020

Accepted : 27/09/2022

Published : 31/12/2022

#### Abstract

In this paper, we study the morphogenesis of non-propositional functionals in kabyle. We have therefore analyzed a number of constructions from a kabyle corpus in order to determine the process involved in the formation of this class. In a second step, we will try to treat the units formed by releasable units (complex propositions) and we thus show the nature of freezing. Then we discuss the fully grammaticalized units, as far as we will show by taking Chaker (1995) arguments that our results largely confirm the hypothesis of a nominal origin of prepositions in kabyle. Our article is indeed a contribution to Berber comparative studies.

**Keywords:** class; connector; preposition; grammaticalization; nominal

#### Résumé

Nous étudions dans cet article la morphogenèse des fonctionnels non propositionnels en kabyle. Pour cela nous analysons un nombre de constructions, à partir d'un corpus afin de déterminer dans un premier temps, le processus impliqué quant à la formation de cette classe et dans un second temps, nous essayons de traiter les unités formées d'unités composées (prépositions complexes). Ainsi, nous montrons la nature de figement et abordons ensuite les unités totalement grammaticalisées. Nous avons montré, en reprenant entre autres les arguments de Chaker (1995) que nos résultats confirment largement l'hypothèse d'une origine nominale des prépositions en kabyle. Notre article se veut en effet une contribution aux études comparatives berbères d'une manière générale.

**Mots clés:** classe ; connecteur ; préposition ; grammaticalisation ; nominale.

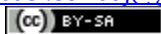
#### Agzul

Deg uḍris-a, nezrew talyarewt n yiwuranen war-isumar n teqbaylit. Nezrew kra n tmeṣkiwin ay yellan deg wamud s teqbaylit, neereḍ ad nwali acu n ukala i d-yessalyen tayunin n taggayt-a taseddasayt. Syin akkin, neereḍ ad nesleḍ tayunin yulyen s tayunin izemren ad ttwaslellin (tinzaḍ tuddisin) nerna nemla-d tigit n ursal i tent-id-yefkan. Tazrawt-a tuwi-d dayen yef tenzaḍ ireslen d tayunin n tjerrumt seg zik. Nsemres turda n S. Chaker (1995); igmaḍ uyur nsawed sleknen-d s tehri turda-a i d-yeqqaren belli tinzaḍ n teqbaylit frurint-d seg yismawen. S umata, tazrawt-a, nra ad d-tawi kra i tezrawin tigrallayin n teqbaylit.

**Awalen-Tisura:** Awuran; taggayt; tanzeḍt; isem; anujrem.

Auteur correspondant : Dahbia Belhadj, [dabi.belhadj@gmail.com](mailto:dabi.belhadj@gmail.com)

ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449,



Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria



## Introduction

Le regroupement des unités significatives en classes sur la base de leur distribution dans la phrase est l'un des aspects majeurs de l'économie linguistique. Car pour l'acquisition d'une langue, il est plus simple de connaître les latitudes combinatoires d'un nombre réduit de classes que de mémoriser les compatibilités de chaque unité individuellement. Ainsi, une syntaxe sans classe est impossible du fait qu'elle remettrait en cause le principe d'économie (Mahmoudian 1982 : 138). Les unités significatives, en fonction de la classe à laquelle elles appartiennent, se comportent différemment dans la phrase. Certaines unités peuvent aussi bien déterminer qu'être déterminées (verbe, nom...); d'autres ne peuvent être que des déterminants (cas des modalités), et d'autres enfin qui ne peuvent ni déterminer ni être déterminées. Tel est le cas des connecteurs. Globalement, ces derniers sont de deux types : ceux qui établissent un rapport d'équivalence entre unités de même statut, ce sont les coordonnants ; et ceux qui établissent une relation de subordination entre une unité A en tant que noyau et une unité B en tant que déterminant, ce sont des indicateurs de fonction, lesquels indicateurs se répartissent aussi en deux catégories, à savoir les fonctionnels propositionnels (les conjonctions de subordination) et les fonctionnels non-propositionnels (les prépositions). Ces dernières sont justement l'objet de la présente analyse. D'une part, nous tenterons de les cerner en tant que classe syntaxique sur la base des critères en usage dans le cadre du fonctionnalisme (Martinet, 1970); d'autre part nous ambitionnons d'approcher les prépositions berbères du point de vue formel et de saisir le processus de grammaticalisation qui les a produites en partant de l'hypothèse que les connecteurs sont le résultat d'un processus diachronique de spécialisation et de figement (Meillet, 1912). Notre corpus est constitué essentiellement de textes écrits, nous avons fait le choix de travailler sur les textes berbères dans *le parler des Irejen (Kabylie-Algérie)* d'A. Picard (1958). Notre choix de ce recueil a été motivé de par sa richesse et son importance. Etant donné qu'il s'agit de textes produits selon le registre de l'oralité traditionnelle, ils peuvent servir de base à une étude comparative car ils représentent un état ou une période historique de la langue.

Notre objectif ici est de délimiter la classe des prépositions. Nous tenterons, précisément d'étudier cette classe du point de vue de leur morphogénèse. Ceci implique l'examen des critères permettant l'identification de la classe des connecteurs combiné à une tentative d'analyse étymologique.

Le choix de notre thématique est motivé par le fait que les travaux existants<sup>1</sup> ne répondent pas aux questions que l'on peut se poser. D'une part en synchronie, il n'est pas aisé d'identifier toutes les unités qui rentrent dans la classe des fonctionnels, notamment celle qui sont composées. D'autre part en diachronie, essayer de remonter l'histoire de la langue pour reconstituer le processus d'évolution ayant abouti à la grammaticalisation d'unités lexicales.

---

<sup>1</sup> Il nous sera impossible de mentionner l'ensemble des chercheurs ayant travaillé dans ce domaine, car cela n'est guère l'objectif de cet article.

Dans un premier cas, nous revenons sur la définition de la classe des fonctionnels. Nous nous consacrons aux critères d'identification des fonctionnels non propositionnels, et ce après un bref rappel de leurs principaux schémas de construction.

Dans un second cas, nous examinons les prépositions formées d'unités libre (Martinet, 1985 :35) ou en cours de grammaticalisation.

Pour finir, nous traitons les prépositions totalement grammaticalisées, en donnant un aperçu des principales caractéristiques de la préposition simple.

## **1. Etablissement des classes au sein de la linguistique fonctionnelle**

Dans le cadre de la linguistique moderne, la syntaxe fonctionnelle accorde une place de choix à la répartition des unités de la langue en classes syntaxiques. Lors du classement, les auteurs de ce paradigme théorique, tels que Martinet (1960), Mahmoudian (1976), Builles (1979) ou encore Costaouec et Guérin (2007), tout en reprenant le savoir accumulé par la tradition, contestent les critères mis en œuvre pour la formation des classes, à savoir la nature, la fonction et la position. Le rejet de ces critères a cédé la place à deux critères que sont les compatibilités et l'exclusion mutuelle. La classification des unités de la langue impose donc le recours à des critères de sélections différents de ceux adoptés par la grammaire traditionnelle.

La notion de classe syntaxique est l'un des fondements majeurs de la syntaxe, cela est clairement affirmé par Martinet :

« De la syntaxe, on dira aujourd'hui qu'elle est, au sens large du terme, l'examen de la façon dont l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de la succession des unités significatives qui lui est offerte. Elle opère, non pas avec les monèmes individuels, mais avec les classes de monèmes ». (1960 : 209. Partie complément C9)

Aussi, pour les fonctionnalistes, procéder à l'inventaire des classes est une étape privilégiée dans la description d'une langue. Dans le cadre du fonctionnalisme, on préfère parler de classes ou de catégories syntaxiques que de parties du discours ; cette dernière notion utilisée jusque là, continue à être utilisée aussi bien dans le cadre de la grammaire traditionnelle que par certains linguistes. Nous pensons que ce changement de terminologie est nécessaire du fait que la notion de « partie du discours » dès lors que cela appartient au discours, suppose l'existence des mêmes parties du discours dans toutes les langues. Alors que rien n'est de même, car chaque langue possède, en plus des classes qui pourraient être des universaux, ses propres spécificités. Nous rejoignons, donc, Martinet quant il dit :

« Qu'il n'y a pas de parties des discours qui préexistent de toute éternité et sont valables pour toutes les langues » (1985 : 108).

Sur ce point, il ajoute :

« Qu'il n'y a pas de parties du discours valable pour toutes les langues, et qu'il faut, pour chacune d'elles, distinguer les classes en fonction de leurs compatibilités particulières » (1979 : 10).

Admettre qu'un inventaire des classes syntaxiques est nécessaire est une chose, établir des critères distinctifs clairs et précis en est une autre. En effet, toute description linguistique a pour condition l'existence des critères permettant d'identifier les classes syntaxiques. Pour ce qui est des classes, concept présent dans les traditions grammaticales les plus anciennes : la question fondamentale qui se pose est la suivante : comment catégorise-t-on ? La réponse classique d'héritage « aristotélicienne » à laquelle on pense immédiatement, est que la catégorisation se fait sur la base de propriétés communes. En effet, parler de catégories ou de classes c'est admettre ces membres qui figurent dans les mêmes environnements syntaxiques et entretiennent entre eux des relations particulières. Autrement dit, l'existence d'ensembles d'unités définis sur la base des latitudes combinatoires communes. Comme nous pouvons le lire chez Martinet :

« Les monèmes sont caractérisés en priorité, par leurs compatibilités et que les monèmes de même compatibilité et mutuellement exclusifs forment une classe » (1979 : 29)

Cette idée est évoquée par Mahmoudian (1976), pour qui la classification des unités de langue doit être fondée sur leurs latitudes combinatoires.

Cela rejoint également l'avis de Builles (1979), qui parle des débuts de la réflexion sur les critères d'établissement des classes (1970). Il affirme que deux unités significatives sont compatibles lorsqu'elles entretiennent une relation dans une phrase et s'excluent mutuellement lorsque la présence de l'une exclut la présence de l'autre.

On dit que deux monèmes sont compatibles lorsqu'ils entretiennent une relation de détermination dans un énoncé.

La relation de détermination est fondamentale car c'est essentiellement à travers elle que s'établit la hiérarchie entre différentes catégories d'unités significatives. Elle nous renseigne donc sur l'organisation générale de la syntaxe d'une langue et elle permet d'identifier les regroupements d'unités significatives minimales ayant les mêmes comportements (classes, groupes ou ensembles) (Coustaouec, 2007 :147).

Au terme de ces définitions, il convient de spécifier la nature du rapport existant entre les unités à classer que ce soit le rapport de détermination ou de dépendance dont il faut absolument tenir compte, vu qu'il est considéré comme étant le rapport le plus décisif permettant une hiérarchisation nette des monèmes.

Les unités qui ont les mêmes compatibilités, ce sont celles qui peuvent être déterminées par les mêmes unités et à leur tour elles peuvent être déterminants des mêmes unités

Dans ce cas, si les monèmes de deux classes sont compatibles, cela ne veut guère dire qu'ils vont nécessairement, se trouver en contact dans un énoncé. Ainsi, une relation de compatibilité ne doit pas être confondue avec une simple « coprésence » ou « coexistence » (Bentolila, 1986 :38), dans l'exemple «les travaux», il y a détermination du nom « travail » par le défini « le » et le « pluriel ». Autrement dit, la classe des noms est déterminée par d'autres classes notamment celle des « articles » et celle du « pluriel » mais entre le défini et le pluriel il n'y a pas compatibilité mais simple coprésence du fait que le pluriel est une modalité nominale. Et une modalité ne peut pas déterminer une autre modalité.

A côté des compatibilités, s'ajoute un second critère, celui de l'exclusion mutuelle, considéré lui aussi, comme essentiel à l'établissement des classes. Ce critère réfère au fait que le choix d'un monème en un point de la chaîne exclut le choix d'un autre monème ayant les mêmes latitudes combinatoires. Ainsi, un monème de la classe des « démonstratifs » ou de la classe des « articles » est conditionné par la présence de la classe des « noms » mais la présence de l'un exclut automatiquement l'autre, l'exclusion mutuelle agit donc sur l'axe paradigmatique.

Dans le domaine berbère, Bentolila (1986) et Chaker (1983) ont établi une classification plus au moins adéquate, tenant compte plus de la morphologie que de la syntaxe de la langue tout en restant fidèles aux travaux antérieurs et de l'influence de la langue française.

Dans le domaine linguistique coexistent différents points de vue théoriques qui déterminent chacun une certaine démarche méthodologique, certains types de problèmes à résoudre ou encore certains types de solutions, selon des principes antérieurs à l'expérience, les diverses conceptions théoriques qu'on peut constater sont admissibles car elles reposent toutes sur une certaine argumentation et rendent compte de différents faits empiriques. Néanmoins, on se heurte souvent à des difficultés ou à des contre-exemples, qui justifient amplement le sentiment d'insatisfaction que l'on peut éprouver à leur rencontre.

Ce bref panorama nous permet de définir un cadre théorique et méthodologique dans lequel on peut travailler de manière à construire et à élaborer une description utile sur le plan diachronique.

Notre réflexion s'est principalement basée sur une idée majeure d'A. Martinet (1985 :40) à travers laquelle il pose l'existence de certaines unités qui ne peuvent ni déterminer ni être déterminées. Ces dernières dont le rôle est spécifiquement centré sur la mise en relation de deux unités, autrement dit, des monèmes qui marquent la nature des rapports existant entre deux monèmes de la chaîne, et qui, ce faisant, impliquent nécessairement l'existence de ces deux monèmes.

## **2. Essai d'identification des fonctionnels non propositionnels**

Il est bien connu que le terme « fonctionnel non propositionnel ou préposition » s'applique à des constituants qui diffèrent tant par leur forme que par leur mode de fonctionnement ou la spécificité de leur contenu sémantique, la différence morpho-sémantique permet alors de distinguer deux groupes :

D'une part, une classe assez réduite, fermée, de prépositions simples comportant quelques dizaines d'éléments. Etant entendu que sous ce terme de préposition simple on désigne en général les prépositions constituées d'un seul élément, idées contestées par certains auteurs notamment Brøndal (1950).

D'autre part, une classe assez mal délimitée, très nombreuse, de prépositions complexes, dont un des constituants est une préposition simple de type à, de, en, de sur, dans, par, etc.

Pour un linguiste, le défi le plus difficile à relever demeure celui de dresser une liste des prépositions complexes et d'analyser la base sur laquelle ces prépositions ont été construites. La difficulté de délimitation tient d'une part au fait qu'il s'agit d'une sous classe de morphème particulièrement difficile à définir du moins pour certaines de ces formes où le statut de préposition est parfois difficile à établir (Borillo 1997 :1999).

En effet, si les prépositions dites simples du point de vue morphologique semblent plutôt bien répertoriées c'est bien loin d'être le cas des prépositions morphologiquement complexes qui s'avèrent extrêmement difficiles à délimiter et à repérer.

Dans le cadre du fonctionnalisme, on peut choisir de les désigner globalement comme des « indicateurs de fonction ou fonctionnels » au sens de Martinet(1985), car ils permettent l'union de deux unités, leur rôle est de marquer les rapports existants entre elles. On peut également les désigner comme connecteur ; ce concept englobe prépositions, subordonnants et coordonnants (Clairis, 2005b :50), (Costaouec et Guérin, 2007 :163), ou bien distinguer parmi elles entre fonctionnels et connecteurs (Martinet, 1985), (Clairis, 1988), selon le type de relation à l'œuvre, tout comme on peut, enfin, utiliser le terme générique de relateur (Builles, 1998).

Si on part du principe de relation, on pourrait dire que la classe syntaxique consiste à marquer la nature de la relation entre un déterminant et un noyau (Martinet, 1979). La préposition se place comme son nom l'indique, avant le déterminant dont il précise la fonction, d'où le nom « d'indicateurs de relation » (Mahmoudhian, 1976 :87).

D'emblée, les deux critères établis par les fonctionnalistes pour l'établissement des classes sont particulièrement efficaces notamment pour la classe des noms et celles des verbes, qui présentent leurs modalités combinatoires spécifiques. Or, c'est loin d'être le cas pour les autres classes, comme les autonomes, les prépositions et les adjectifs, etc. où le critère de compatibilité n'est pas forcément efficace pour l'établissement de l'une de ces classes.

Quant aux prépositions, elles forment une classe difficile à établir sur le critère de compatibilité. Cette dernière intervient néanmoins pour différencier les fonctionnels prépositionnels des non prépositionnels.

En français, (Melis, 2003 :105) avait énuméré 25 prépositions simples : à, après, avant, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, hors, jusque, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, sur, vers.

Chaque préposition indique une fonction, cela serait impossible si chacune d'entre elles n'était pas porteuse d'un sens qui lui est propre. Ceci apparaît clairement dans cet exemple :

- (1) La voiture est **dans/sur/devant/derrière** le garage.

Dans le domaine berbère, la classe des prépositions a fait l'objet d'un certain nombre de recherche, notamment Bentolila (1981), Chaker (1983), Cadi (1990), Kossmann (2000), Nait Zerad (2013 et 2015) El Adak(2006) entre autres.

Les fonctionnels, pour Chaker (1983), se répartissent en deux sous catégories :

- a. Les fonctionnels introduisant un syntagme nominal (= fonctionnels non propositionnels= prépositions)
- b. Les fonctionnels introduisant un syntagme prédicatoïde (= fonctionnels propositionnels)

De son côté, Bentolila (1981), distingue deux sortes de fonctionnels :

- a. Les prépositions qui indiquent la fonction des nominaux.
- b. Les subordonnants qui indiquent la fonction des verbes (prédicatoïde).

Dans sa thèse, Chaker (1983 : 76) avait énuméré 20 prépositions simples : *d* et ses variantes *yid*, *akid*, *lakid*, *deg* (*G*, *di*, *dg*), *s* (*vis*), *yer*, *yef*, *s(vers)*, *yur*, *af*, *ger*, *gar*, *seg*, *si*, *ddaw*, *nnig*, *am*, *ubhal*, *i*, *bla*, *ar*, *n*.

### **3. Les prépositions formées d'unités libérables / prépositions complexes**

Les prépositions complexes sont très nombreuses et assez mal délimitées. Elles apparaissent comme équivalentes fonctionnels de prépositions simples du point de vue syntaxique et sémantique, mais s'en distinguent par leurs propriétés morphologiques étant donné qu'elles présentent une structure interne composite. (Melis, 2003 : 112-114).

La présence d'un élément lexical dans la structure des prépositions complexes entraîne une spécification sémantique plus grande (Borillo, 2002 :114), ce qui réduit considérablement leur degré de polysémie et leur périmètre d'usage : le sémantisme des prépositions complexes s'avère moins général et moins abstrait que celui des prépositions simples et leurs contextes d'emplois sont a priori moins variés et moins nombreux.

Les prépositions complexes remettent ainsi sérieusement en question la nature grammaticale de la catégorie des prépositions ; il serait certainement plus exact de considérer comme l'affirment Fagard et De Mülder :

« Toutes les prépositions ont des emplois grammaticaux, mais que le poids respectifs de ces emplois peut être différent d'une préposition à l'autre » (2007 :26).

A l'issue de ce bref parcours, il apparaît qu'en dépit de leur fonctions attribuées et d'une structure composite ; les prépositions complexes présentent une certaine cohésion interne qui en fait des unités linguistiques à part entière, plus ou moins figées, ayant des propriétés sémantiques et syntaxiques qui ne sont pas nécessairement prédictibles à

partir des éléments qui les composent (Melis, 2003 :110-115), (Brinton & Traugott 2005) et (Fagard & De Mülder, 2007).

La difficulté à délimiter avec précisions les frontières d'une sous-classe de mots est un problème récurrent en linguistique. Il se manifeste particulièrement dans le cas de la sous-classe des prépositions complexes.

Les linguistes ayant travaillé sur cette question sont d'accord que les schémas de constructions des prépositions complexes sont divers et qu'il est illusoire de chercher à circonscrire des frontières nettes de la sous classe des prépositions complexes. Nous considérons qu'une structure est figée lorsque son sens n'est plus, ou plus systématiquement, compositionnel.

Ces constructions dites figées entretiennent des relations systématiques avec les prépositions simples d'une part, et des séquences syntaxiquement très libres et sémantiquement transparentes, très proches de constituants libres, d'autre part.

Les prépositions dites complexes peuvent être formées sur des schémas très divers, on note pour le cas du berbère, les locatifs qui connaissent une forme simple et une forme composite, elles sont précédées d'un morphème *s* qui est lui-même une préposition *s* « au moyen » de ; *s* « en direction de ».

Il convient de préciser que certains exemples d'illustration, sauf indication contraire son extraits des textes recueillis par A.Picard. Chaque exemple est précédé d'un chiffre en fonction de son ordre dans l'article, et suivi d'un autre chiffre qui renvoie à la page où il figure dans le manuscrit d'A.Picard. Tout exemple cité fait l'objet d'une traduction juxtalinéaire et d'une traduction libre.

### 3.1. Le fonctionnel *Sufella n* « au dessus de »

Dans ses premières occurrences, le syntème *sufella n* semble figé. Il sert à indiquer la fonction spatiale, comme on le voit dans cet exemple :

- (2) *Adfel sufella n lqermud*  
«La neige au dessus du toit ».

Le complexe *sufella n* considéré comme un ancien syntagme composé de la préposition *s* « vers, par », du nom *afella* « sur » et du génétif *n* «de». Chaque composante fonctionne indépendamment en synchronie. Ce fonctionnel est donc le résultat d'une grammaticalisation d'un syntagme, il introduit des noms à référent concret et implique toujours le contact. Pour mieux illustrer la grammaticalisation du complexe *s+ufella+n*, on peut opposer deux structures présentant, à première vue, une même structure phrastique : SPV. + COD + Prép.+nom+ prép.+ nom

- (3) *Yečča ifelfel s uyrum n yirden*  
Il+manger+acc. piment avec E.A. +pain de E.A.+blé.  
« Il a mangé le poivron avec le pain de blé ».

- (4) *Yessers ifelfel s ufella n yirden*  
Il+poser+acc. piment avec E.A.+haut de E.A.+blé  
« Il a posé la poivron sur le blé ».

L'examen comparé de ces deux constructions, montre qu'en dépit de la similitude apparente, elles sont deux structures différentes en matière de relations et de fonctions syntaxiques. Deux procédures d'analyse syntaxique nous permettent d'étayer nos propos. Il s'agit de la commutation et du test de la question. En effet, seul le 2<sup>ème</sup> exemple permet la commutation avec une préposition simple ayant le même signifié que *s ufella n*, il s'agit de *yef*.

(5)Yessers            *ifelfel yef yirden*  
 Il+poser+acc. piment sur E.A.+blé  
 « Il a posé la poivron sur le blé ».

La comparaison des questions auxquelles répondrait chacune des expansions apporte la preuve supplémentaire que l'on a affaire à un fonctionnel dans l'exemple (4) avec *s ufella n* indiquant la fonction circonstancielle de lieu du nom *irden*, et il s'agit d'un nom dans l'exemple (3) *s weyrum*, dont seul le *s* est un fonctionnel indiquant la fonction circonstancielle de moyen assumée par le nom *ayrum*, quant au nom *irden*, il détermine *ayrum* par la fonction d'expansion déterminative.

A cela s'ajoute le fait que dans la phrase (3), la question est : *s wacu yečča* ? Le nom *ayrum* n'apparaît pas dans la question, alors que dans le cas de *sufella n*, ce fonctionnel ou sa variante *yef* figure dans la question : *sufella n wacu i yessers ifelfel* ?

### 3.2. Le fonctionnel *nnig/sennig* « au dessus de »/ *ddaw/sesddaw* « sous, au dessous »

Ces fonctionnels indiquent la fonction spatiale, ils connaissent une possibilité de variation *s+nnig* « par dessus », *s+ddaw* « au dessous ». A titre d'hypothèse, Ces deux constructions pourraient être rapprochées avec la racine lexicale *NY* de *amnay* « monter à cheval » (Dallet, 1982 : 588) et de la racine *DW* « être en bas, contre bas » (idem : 161). D'ailleurs en kabyle ancien, nous avons enregistré l'unité *tenneg*<sup>2</sup>, de la racine *NG/NY*, qui pourrait nous servir d'indice à une grammaticalisation de la préposition *nnig* « au dessus ». Le fonctionnel *ddaw/sesddaw* impose une forme particulière aux pronoms personnels affixes. Le pronom de la deuxième et de la troisième personne singulier prennent un *a* à l'initial : *seddaw-ak* « au dessous de toi » et *at* aux personnes du pluriel : *seddaw-atsen* « au dessous d'eux ». Cette illustration ne s'applique pas au fonctionnel *nnig/sennig*. Toutefois, ces monèmes pronoms affixes peuvent aussi se présenter avec une forme identique à celle des

<sup>2</sup> Mammeri, M., (1969 :238)

Albeēd iwet-it ueessas  
 Terna-as yemma-s  
 S waṭtan **tenneg**-as tawla  
 Ar yettlelij eerqent-as  
 Mi yenza wayla-s  
 Ibeded meskin di ddlala

Tel à la malédiction des saints  
 Joignant celle de sa mère  
 Souffre d'ardente fièvre  
 Il est dans le délire et le désarroi  
 Car ses biens ont été vendus  
 Il a comparu aux enchères le malheureux

pronoms affixes du nom. Ceci constitue un indice clair de l'origine nominale de ce fonctionnel.

Nous avons noté le fonctionnel *nrij* attesté en moyen atlas avec une alternance de *g>j* considérée comme une correspondance pan-berbère. En touareg de l'Ahaggar en revanche, on utilise le fonctionnel *dennej* « au dessus » et par extension il signifie « en amont ». Cette unité est probablement composée de la particule prédicative *d* amalgamée au fonctionnel *nnej* « au dessus ». Ce complexe résulte d'une grammaticalisation d'un syntagme.

Quant à la différence entre *sennig/nrij* et *sufella*, la grammaticalisation est plus poussée pour les premières. La preuve en est qu'avec *sennig*, *sdat...* l'affixe remplaçant le nom qu'elles introduisent est similaire à celui des prépositions classiques ou très anciennes : *yur-i*, *sennig-i*, *sdat-i*. En revanche, pour le fonctionnel *sufella*, l'affixe remplaçant le nom qu'il introduit est similaire à celui du nom : *sufella-w* « sur moi » et non pas *sufelli*, comme *ayla-w* « mon bien », cela illustre amplement son statut ambivalent (nom, adverbe, préposition), donc pour ce fonctionnel, le processus de grammaticalisation n'est pas abouti.

### 3.3. Le fonctionnel *d tama n* « à côté de »

Ce fonctionnel qui assume la fonction spatiale est constitué de la préposition *d* « avec », du nom *tama* « côté » et de la préposition (génitif) *n* « de » qui assure le transfert de la classe des autonomes à celle des prépositions, ce complexe est le résultat d'une grammaticalisation d'un syntagme. Dans l'exemple :

- (6) *Leqbayel, kul wa yezdeyd tama n watmaten-is* (110)  
« Les kabyle, chaque celui-ci, il habite+P. à côté de E.A. frères-ses ».  
« Les kabyles, chacun habite à côté de ses frères ».

On constate que le fonctionnel *d tama n* « à coté de » impose un nom à l'état d'annexion (*d tama n watmaten-is*). Quant à la substitution pronominale, nous avons noté que les pronoms compatibles avec ce fonctionnel sont les mêmes que ceux qui se rattachent au nom, Comme l'atteste cet exemple :

- (7) *Yezdeyd d tama-nsen*  
« Il habite+P. à côté de+eux »  
« Il habite à côté d'eux ».

Toutefois, nous avons extrait un exemple du corpus où le pronom affixe perd la préposition *n* et se voit adjoindre *t* à l'initiale, cela montre qu'il est senti par le locuteur comme un élément figé et grammaticalisé. Au lieu de *nsen*, ce pronom a pris la forme *tsen*

- (8) *Tazyart n waman, a-tt-an d tama-tsen* (248)  
« Une jarre d'eau est à côté d'eux ».

En revanche, en touareg de l'Ahaggar nous avons enregistré l'unité *edis* « côté », au bien *Trf* toujours dans le sens de « côté », au Moyen Atlas

marocain ou encore *ammas* chez lez beni snous, ces unités présentent les marques définitives du nom (genre, nombre et état).

### 3.4. Le fonctionnel *zdat n* (*sdat n*) « devant »

Sur le plan sémantique, ce fonctionnel exprime l'antériorité. Il impose l'état d'annexion au nom qu'il introduit.

Du point de vue formel, cette construction a été formée sur la base d'un fonctionnel *s* « vers, par » et de l'unité *dat* « devant » qui n'est plus utilisée en dehors de ce contexte en kabyle. L'ensemble *s+dat* s'est figé au fil du temps pour devenir un syntème *zdat/zzat*. Ce fonctionnel est attesté tel quel en moyen atlas marocain

- (9) *iɛdda akka zdat-i*  
 « Il est passé+P comme ça devant+ moi »  
 « Il est passé devant moi ».

Nous avons noté que l'unité *dât* «devant» est attestée en tant que préposition en touareg de l'Ahaggar (Cortade 1967 :153) et en moyen atlas marocain.

## 4. Les unités non spécifiques

Certaines prépositions servent également d'éléments introduisant un prédicatoïde. Pour les subordonnants autres que les relatifs, peu de prépositions assument ce rôle de relateur introduisant des subordonnées circonstancielles, comme subordonnants et fonctionnent comme relateurs introduisant une proposition relative. La préposition demeure donc plurifonctionnelle et garde « une part de sa nominalité » en tant que support d'une subordonnée circonstancielle, comme l'atteste ces exemples :

- (10) *Qqim ar d tawɖeɖ*  
 Rester+imp.+tu jusqu' N.R tu arriver  
 « Tu restes jusqu'à l'arrivée ».

- (11) *Qqim ar tameddit*  
 Rester+imp. Jusqu' soir  
 « Tu restes jusqu'au soir ».

Le fonctionnel *ar* « jusqu' » dans les deux exemples est considéré comme connecteur et ce, en amont vers le noyau *qqim* et en aval vers l'expansion *tameddit*. Dans ce cas, *ar* introduit une expansion nominale circonstancielle et dans le deuxième exemple, en aval vers le prédicatoïde *tawɖeɖ*, il introduit une subordonnée circonstancielle.

Notons également que le fonctionnel *ar* exprime une valeur destinatif-limitatif (Martinet ; 1988 :181) soit dans le temps, soit dans l'espace. Le spatial *ar* est homonyme du temporel *ar*, tous les deux par contre sont

incompatibles avec un pronom affixe. On peut faire la distinction entre les deux par le test de la question : le premier constitue une réponse *ar anda* « jusqu'à où ? » et le deuxième *ar melmi* « jusqu'à quand ? ».

## 5. Les prépositions totalement grammaticalisées

Dans de nombreux cas, on reconnaît dans les prépositions simples une ancienne unité lexicale, le plus souvent des noms ayant perdu leur statut pour revêtir celui d'outils grammaticaux. Il s'agit du processus de grammaticalisation, un processus d'évolution dynamique au cours duquel des unités lexicales se convertissent en unités grammaticales.

Dans la majorité des prépositions berbères, on pourrait reconstituer l'unité de départ. Vraisemblablement d'anciens noms comme le montre leur morphologie, leur syntaxe et leur sémantique (Chaker 1983). Afin d'illustrer ses propos, nous proposons d'analyser quelques unités permettant ainsi de reconstituer l'unité de départ.

### 5.1. La préposition *deg* « dans, en, parmi »

Dans (Martinet et al. 1988 : 182), cette fonction est dénommée fonction spatiale inessive. L'indicateur de fonction se décline sous deux formes qui sont des variantes combinatoires. *Deg* devant un nom à initiale vocalique ou un pronom personnel affixe, *di* devant un nom à initiale consonnantique. Ce fonctionnel marque la localisation dans l'espace.

- (12) *deg unebdu, ttyimin*                      *di tejmeet* (152)  
« dans été, s'asseoir+A.I+ils dans E.A.+ assemblée »  
« En été, ils se rencontrent à la djemaa ».

Nous avons constaté que ce fonctionnel est attesté sous forme *dg* au moyen atals marocain, *deg* ou *di* ou *g* dans d'autres dialectes notamment le kabyle le chaoui, le siwi le ghadamès et le beni snous.

Par ailleurs, en touareg de l'Ahaggar qui présente une évolution sensiblement différente, il est attesté sous forme *day* « dans, de dans, de », ce dernier peut être remplacé par la préposition *d*, qui, ne peut être utilisée dans des conditions pareilles. Par extension, le fonctionnel *day* peut assumer d'autres valeurs sémantiques « pendant, au moyen de, avec, par, contre » cela est clairement illustré dans cet exemple emprunté à (Cortade, 1969 : 111) :

- (13) *Yus-əd day ahod*  
Il+venir+P.+P.or. dans nuit.  
« Il est arrivé pendant la nuit ».

Nous avons noté après avoir analysé quelques exemples, que la majorité des dialectes berbères ont en commun la préposition *deg* excepté le touareg qui présente une autre forme. Cette variabilité peut s'expliquer par une évolution historique propre à ce dialecte, car comme mentionné par certains auteurs notamment (Kossmann, 1999, Prasse, 1972), le degré d'évolution n'est pas le même dans tous les dialectes.

Il est peut être possible d'analyser cette préposition comme étant le résultat d'une grammaticalisation poussée de l'unité lexicale *ideg* qui signifie « lieu, endroit » (Foucauld, 1951 : 176). Ce substantif s'emploie également dans quelques cas suivi de la préposition *d* « dans », en remplacement de la préposition *dar* « chez » en touareg.

Un grand nombre de prépositions, particulièrement les formes « longues » autorisent des rapprochements, formellement et sémantiquement plausibles avec des racines lexicales verbo-nominales attestées. On peut observer la formation par grammaticalisations dans la grande majorité des cas.

## 5.2. La préposition *Yef* « sur »

Ce fonctionnel impose l'état d'annexion au nom qui le suit. Il s'agit sans doute d'une grammaticalisation du nom *ixef/iyef* « tête, sommet ». En synchronie ce fonctionnel ne se combine pas avec les pronoms affixes, d'où la variante combinatoire *fell* qui apparaît devant les pronoms affixes mais incompatible avec la classe des noms, Comme on peut le voir dans ces exemples extraits du corpus :

- (14) *Aqecwal yef uɛrur-is*  
« Le sac est sur son dos »

- (15) *Aqecwal fell-as*  
« Le sac est sur lui »

En revanche, en touareg de l'Ahaggar, le fonctionnel *full* « sur », peut introduire un nom, comme en témoigne cet exemple emprunté à (Cortade, 1969 :114) :

- (16) *Yeqqim full əblal*  
« Il+s'asseoir+P sur E.A.+pierre »  
« Il s'est assis sur une pierre ».

## 5.3. La préposition *yer* « à, vers »

Ce fonctionnel marque la fonction spatiale, du point de vue axiologique, il est équivalent de la préposition *s* « à, vers », qui, tous les deux expriment le déplacement. En revanche, du point de vue du signifiant, le fonctionnel *yer* introduit des noms à l'état d'annexion et compatible avec les substituts personnels affixes de préposition. Le fonctionnel *s*, quant à lui, introduit uniquement des noms à initiale vocalique.

- (17) *Ad tt-id zzwin yer lqaea* (228)  
« Ils la secouer+aort. Par terre »  
« Ils la secouent par terre ».

A titre d'hypothèse, ce fonctionnel serait le résultat d'une grammaticalisation du nom *iyir* « épaule, côté, flanc, région » attesté en kabyle (Dallet ; 1982 :623). Il est utilisé tel quel au moyen atlas marocain, mais

devant des noms à initiale vocalique, il se réduit à la consonne *y*. On trouve également, l'unité *dar* « chez » usitée dans le même contexte.

En tarifite, la préposition *yar* joue un rôle essentiel dans la formation des locutions exprimant l'idée de possession. En associant avec la catégorie variable des pronoms indirects, elle forme un syntagme prépositionnel équivalant en français du verbe « avoir ».<sup>3</sup>

Par ailleurs, en touareg de l'ahaggar nous avons noté le fonctionnel *berin* « vers », cette dernière peut être dans certains cas remplacée par le fonctionnel *s* « à, dans, auprès de », qui a un sens plus précis que *berin*.

En définitive, on peut dire que la majorité des prépositions sont du point de vue syntaxique, suivies d'une expansion nominale (généralement à l'état d'annexion), et qui assument des fonctions circonstancielles. Généralement, on identifie une fonction circonstancielle à chaque fois qu'on identifie un fonctionnel avec un nouvel effet de sens propre à la relation ainsi établie.

Du point de vue de leur combinatoire, le plus grand nombre des prépositions se combinent avec un paradigme des affixes personnels, (comme tous les nominaux (suffixes personnels = possessifs). Le paradigme des suffixes personnels post-personnels étant constitué de formes courtes, identiques au paradigme court post-nominal.

## Conclusion

D'une manière synthétique, et à travers l'ensemble des prépositions soumises à l'analyse, nous pouvons dire que la théorie de la grammaticalisation est devenue, ces dernières années, une base largement adoptée dans l'étude des prépositions dans différentes langues. Cependant, le champ des études sur la genèse des prépositions dans le domaine berbère reste le parent pauvre des études syntaxiques.

En ce qui concerne cette classe, si on accepte la répartition traditionnelle en monèmes grammaticaux et lexicaux et on range les prépositions parmi les monèmes grammaticaux, comme le font la plupart des grammairiens, il faut bien conclure qu'on a affaire à un processus de grammaticalisation ; un phénomène d'évolution dynamique au terme duquel des éléments lexicaux se convertissent en éléments grammaticaux.

Cependant, le prototype de la catégorie grammaticale constitue un point important de la grammaticalisation. L'analyse sur quelques constructions peut nous éclairer sur des degrés moins de grammaticalisation, qui n'ont pas encore abouti à des prépositions typiques.

En guise de conclusion, nous tenons à constater qu'il reste encore des questions à étudier, dans le domaine des prépositions. En revanche, faire recours à un large choix de dialectes cela nous permettra de creuser d'avantage quant à la formation des prépositions.

---

<sup>3</sup> El Adak (2006), a traité des cas de figement des locutions non verbales en tarifite, et a mis en évidence certains aspects syntaxiques des locutions non verbales. Selon lui, constituent une sous-catégorie qui n'a pas bénéficié d'études systématiques dans le domaine amazigh.

## Bibliographie

- Achour, Ramdane, 2017, *Structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*. Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie.
- Bentolila, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*. Ait seghrouchen d'Oum jeniba (Maroc), Paris, SELAF.
- Bentolila, Fernand, 1986, « les classes unités significatives en berbère » In *modèles linguistique Tome VIII, Fascicule*, pp.37-52.
- Borillo, Andrée, 1997, « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu » In *fait de langue*, N° 9, pp.175-184.
- Builles, Jean.Michel, 1998, *Manuel de linguistique descriptive*. (Le point de vue fonctionnaliste. Paris, Nathan.
- Cadi, Kaddour, 1990, « Pour un retour d'exil du sujet lexical en linguistique berbère », in *Awal : cahier d'études berbères*, 6, pp. 233-242.
- Chaker, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : syntaxe*. Thèse de Doctorat d'État. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Chaker, Salem, 1983, « le problème de catégories syntaxiques en berbère ». In *travaux I : les parties du discours*, pp39 :53.
- Chaker, Salem, 1997, « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », In *Mémoire et Société Linguistique de Paris*, n.s. V., pp. 103-121.
- Clairis, Christos, et al. , 2005, *Travaux de linguistique fonctionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- Cortade, Jean Marie, 1969, *Grammaire Touareg (dialecte de l'Ahaggar)*, Université d'Alger : institut de recherches Sahariennes.
- Costaouec, Denis Et Guerin, Françoise, 2007, *Syntaxe fonctionnelle, théorie et exercices*, France, Presse Universitaire de Rennes.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle- français*. Parler des Ait Mangellat, Algérie, Paris, SELAF.
- Delaunay, B Bénédicte et Laurent, Nicolas, 2012, *Bescherelle grammaire pour tous*, paris, Hatier.
- Brinton, Laurel J. et Traugott, Elizabeth G., 2005, *Lexicalisation and Language change*. New York, Cambrige University Press.
- El Adak, Mustapha, 2006, *figement et variation dans les locutions non-verbales rifaine*.
- Fagard, Benjamin et De Mulder, Walter, 2007, « La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation », In *Langue française*. N° 156, pp. 9-29.
- Foucauld, Charle, 1951, *Dictionnaire Touareg-Français*. Tome I., Paris, Imprimerie nationale.
- Guerin. Françoise. 2013. La grammaticalisation: théorie ou épiphénomène? », In *Contextos : aspects du fonctionnalisme français*.

- Universidad de León, Contextos 49-52 2007-2008, CEMI, León, Espagne, pp. 211-232.
- Kossmann, Maarten, 2000, *Esquisse grammaticale du rifin oriental*, Paris, Peeters.
- Mahmoudian, Mortéza et al. , 1976, *Pour enseigner le français*, Paris, P.U.F.
- Mammeri, Mouloud, 1969, *Les isefra de Si Mohand*. Paris, Maspero.
- Martinet, André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Martinet, André, 1988, *Grammaire fonctionnelle du français*, France, Crédif.
- Nait Zerad, Kamal, 2013, *Classement syntaxique de quelques prépositions du berbère*, Actes de colloque international « fait de syntaxe amazigh » IRCAM, 09-10 novembre 2009, Rabat p. 183.192.
- Nait Zerad, Kamal, 2015, *Préposition*, In Encyclopédie berbère XXXVIII, P. 6423-6426, peeters.
- Melis, Ludo, 2003, *Les prépositions en français*, Paris, Ophrys.
- Picard, André, 1958, *Textes berbères dans le parler des Irjen (kabylie-Algérie)*. Tome I. Alger : La Typo-Litho et Jules Carbonel.